

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 964

11 mai 2011

SOMMAIRE

Arlington International S.à r.l.	46226	MLC Invest S.A.	46247
Asalux Serrurerie S.à r.l.	46244	Octal S.A.	46269
Delta Investissements S.A.	46269	PCC European Holdings S.à r.l.	46268
EKIAM S. à r. l. & Cie. C.T. Erste S.e.c.s.	46268	PCC Finance Luxembourg S.à r.l.	46266
Foncière de Pantin	46270	PCC Luxembourg holdings S.C.S.	46247
Hotex S.A.	46244	Plastics Consulting & Innovation (PCI) S.A.	46247
Immobilière Giacomo S.A.	46246	Pocatello S.à r.l.	46248
Immobilière Nicole S.A.	46272	Real Estate Investment S.A.	46248
Im Properties (Eckental) S.à r.l.	46245	Rec-Man	46248
IM Properties (Europe) Holdings S.à r.l.	46246	Red Sea S.A.	46267
Indigo Investments S.à r.l.	46245	Resource Partners Holdings III S.à r.l.	46248
Indigo Investments S.à r.l.	46245	Resource Partners Holdings II S.à r.l.	46226
INNCONA S.à r.l. & Cie. Quatre cent huitième (408.) S.e.c.s.	46268	Ressources	46267
Intaglio Investments S.à r.l.	46245	Roksper Lux s.à r.l.	46267
Intaglio Investments S.à r.l.	46245	Sea Launch S.à r.l.	46266
INTERGIN Spf S.A.	46272	Shinkin Investments S.à r.l.	46267
INTERGIN Spf S.A.	46272	Shinkin Investments S.à r.l.	46267
Krotz S.A.	46272	Snera Lux S.à r.l.	46268
LX Alpha S.à r.l.	46246	Tabit S.à r.l.	46270
Mat-Shir S.à r.l.	46247	Tembec Luxembourg S.à r.l.	46270
Metecno S.à r.l.	46247	Themark Holding S.A., SPF	46270
		Togiram S.A.	46244

Arlington International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 94.629.

Société constituée en date du 20 juin 2003, selon acte dressé par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, vol. 140S, fol. 9, case 4, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 848 du 19 août 2003

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Arlington International S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2011043168/16.

(110049050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Resource Partners Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-5365 Münsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 156.251.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-seventh of January.

Before the undersigned, Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

Resource Partners GP Limited, a limited liability company duly incorporated and organised under the laws of Jersey, having its registered address at 11-15 Seaton Place, St Helier Jersey, The Channel Islands, United Kingdom, here represented by Mrs Rachel UHL, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 26 January 2011.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of "Resource Partners Holdings II S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B156251, incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated 11 October 2010, whose articles of incorporation (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 26 October 2010 n°2588 page 124202 (the "Company"). The Articles of the Company have never been amended since its incorporation.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions taken in accordance with the provisions of article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended, pursuant to which a sole shareholder of a société à responsabilité limitée shall exercise the powers of the general meeting of shareholders of the Company and the decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing and of article 20 of the Articles:

First resolution

The sole shareholder decides to create the following new classes of shares in the share capital of the Company, with such rights and obligations as set forth in the Articles:

- new class "A" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class A Shares");
- new class "B" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class B Shares");
- new class "C" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class C Shares");
- new class "D" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class D Shares");
- new class "E" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class E Shares");
- new class "F" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class F Shares");
- new class "G" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class G Shares");
- new class "H" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class H Shares");
- new class "I" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class I Shares"); and

- new class "J" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class J Shares").

Second resolution

The sole shareholder decides to reduce the nominal value of all the existing five hundred (500) shares it holds in the share capital of the Company, from twenty five euro (EUR 25.-) each to one euro (EUR 1.-) each by the issuance of twelve thousand (12,000) new shares, having the same rights and obligations as the existing shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and therefore the Company's issued share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) shall be divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and shall be held by the sole shareholder.

Third resolution

Further to the above reduction, the sole shareholder decides to convert all the existing shares it holds in the share capital of the Company, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each into (i) one thousand two hundred and fifty (1,250) Class A Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, (ii) one thousand two hundred and fifty (1,250) Class B Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, (iii) one thousand two hundred and fifty (1,250) Class C Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, (iv) one thousand two hundred and fifty (1,250) Class D Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, (v) one thousand two hundred and fifty (1,250) Class E Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, (vi) one thousand two hundred and fifty (1,250) Class F Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, (vii) one thousand two hundred and fifty (1,250) Class G Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, (viii) one thousand two hundred and fifty (1,250) Class H Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, (ix) one thousand two hundred and fifty (1,250) Class I Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each and (x) one thousand two hundred and fifty (1,250) Class J Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

Fourth resolution

The sole shareholder decides to increase the issued share capital of the Company by an amount of one hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 112,500.-), so as to bring it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to one hundred twenty five thousand euro (EUR 125,000.-), by creating and issuing eleven thousand two hundred and fifty (11,250) new Class A Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class A Shares"), eleven thousand two hundred and fifty (11,250) new Class B Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class B Shares"), eleven thousand two hundred and fifty (11,250) new Class C Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class C Shares"), eleven thousand two hundred and fifty (11,250) new Class D Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class D Shares"), eleven thousand two hundred and fifty (11,250) new Class E Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class E Shares"), eleven thousand two hundred and fifty (11,250) new Class F Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class F Shares"), eleven thousand two hundred and fifty (11,250) new Class G Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class G Shares"), eleven thousand two hundred and fifty (11,250) new Class H Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class H Shares"), eleven thousand two hundred and fifty (11,250) new Class I Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class I Shares"), and eleven thousand two hundred and fifty (11,250) new Class J Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class J Shares", being together with the New Class A Shares, the New Class B Shares, the New Class C Shares, the New Class D Shares, the New Class E Shares, the New Class F Shares, the New Class G Shares, the New Class H Shares and the New Class I Shares, the "New Shares"), each of such New Shares having such rights and obligations as set forth in the Articles and being issued with a total share premium of seventeen million four hundred eighty-six thousand seven hundred fifty euro (EUR 17,486,750.-).

The New Shares are then subscribed by Resource Partners GP Limited, being the sole existing shareholder of the Company as follows:

- eleven thousand two hundred and fifty (11,250) New Class A Shares fully paid up with a global share premium of one million seven hundred forty-eight thousand six hundred seventy-five euro (EUR 1,748,675.-),
- eleven thousand two hundred and fifty (11,250) New Class B Shares fully paid up with a global share premium of one million seven hundred forty-eight thousand six hundred seventy-five euro (EUR 1,748,675.-),
- eleven thousand two hundred and fifty (11,250) New Class C Shares fully paid up with a global share premium of one million seven hundred forty-eight thousand six hundred seventy-five euro (EUR 1,748,675.-),
- eleven thousand two hundred and fifty (11,250) New Class D Shares fully paid up with a global share premium of one million seven hundred forty-eight thousand six hundred seventy-five euro (EUR 1,748,675.-),
- eleven thousand two hundred and fifty (11,250) New Class E Shares fully paid up with a global share premium of one million seven hundred forty-eight thousand six hundred seventy-five euro (EUR 1,748,675.-),
- eleven thousand two hundred and fifty (11,250) New Class F Shares fully paid up with a global share premium of one million seven hundred forty-eight thousand six hundred seventy-five euro (EUR 1,748,675.-),
- eleven thousand two hundred and fifty (11,250) New Class G Shares fully paid up with a global share premium of one million seven hundred forty-eight thousand six hundred seventy-five euro (EUR 1,748,675.-),

- eleven thousand two hundred and fifty (11,250) New Class H Shares fully paid up with a global share premium of one million seven hundred forty-eight thousand six hundred seventy-five euro (EUR 1,748,675.-),
- eleven thousand two hundred and fifty (11,250) New Class I Shares fully paid up with a global share premium of one million seven hundred forty-eight thousand six hundred seventy-five euro (EUR 1,748,675.-),
- eleven thousand two hundred and fifty (11,250) New Class J Shares fully paid up with a global share premium of one million seven hundred forty-eight thousand six hundred seventy-five euro (EUR 1,748,675.-),

Such New Shares are to be paid up by a contribution in kind consisting in a claim that Resource Partners GP Limited has against the Company in an amount of sixty-eight million five hundred ninety-two thousand ninety-four point twenty-one Polish Zloty (PLN 68,592,094.21.-).

The global contribution of sixty-eight million five hundred ninety-two thousand ninety-four point twenty-one Polish Zloty (PLN 68,592,094.21.-) being equivalent to seventeen million five hundred ninety-nine thousand two hundred fifty euro (EUR 17,599,250.-) using the exchange rate (PLN/EUR) as at the date of the present resolutions, is allocated as follows: one hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 112,500.-) are allocated to the share capital of the Company and seventeen million four hundred eighty-six thousand seven hundred fifty euro (EUR 17,486,750.-) are allocated to the share premium accounts of the Company.

The proof of the existence of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Fifth resolution

The sole shareholder decides to amend the current object clause of the Company contained in article 2 of the Articles which shall henceforth read as follows:

"The objects of the Company are:

- to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is, from time to time, directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, participations, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person or entity whatsoever and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;
- to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;
- to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;
- to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;
- to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including, without limitation, any employees of the Company;
- to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including, without limitation, the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including, without limitation, any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this article "guarantee" includes, without limitation, any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including, without limitation, by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;
- to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;
- to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertakings of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

- to do all or any of the things provided in any paragraph of this article (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

- to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law."

Sixth resolution

As a consequence of the above resolutions, the sole shareholder decides to fully restate the Articles of the Company in order to reflect the above decisions and to include specific provisions regarding the repurchase of shares in the Company and the rights attached to such shares, which shall henceforth read as follows:

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate Name.

1. There is formed a private limited liability company under the name "Resource Partners Holdings II S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

Art. 2. Registered Office.

2.1 The registered office of the Company is established in the city of Munsbach (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager (as defined below) or, in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company (as defined below) is authorised to transfer the registered office of the Company within the city of Munsbach.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 3. Object.

3.1 The objects of the Company are:

3.1.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is, from time to time, directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, participations, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person or entity whatsoever and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.1.2. to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.1.3. to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.1.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.1.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including, without limitation, any employees of the Company;

3.1.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including, without limitation, the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including, without limitation, any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a

direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this article 3.1.6 "guarantee" includes, without limitation, any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including, without limitation, by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.1.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.1.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertakings of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.1.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, subcontractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.1.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

3.2 PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

Art. 4. Duration.

4. The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital, Shares

Art. 5. Share Capital.

5.1 The issued share capital of the Company is set at one hundred twenty five thousand euro (EUR 125,000.-) represented by:

- a. Twelve thousand five hundred (12,500) class "A" shares (the "Class A Shares");
 - b. Twelve thousand five hundred (12,500) class "B" shares (the "Class B Shares");
 - c. Twelve thousand five hundred (12,500) class "C" shares (the "Class C Shares");
 - d. Twelve thousand five hundred (12,500) class "D" shares (the "Class D Shares");
 - e. Twelve thousand five hundred (12,500) class "E" shares (the "Class E Shares");
 - f. Twelve thousand five hundred (12,500) class "F" shares (the "Class F Shares");
 - g. Twelve thousand five hundred (12,500) class "G" shares (the "Class G Shares");
 - h. Twelve thousand five hundred (12,500) class "H" shares (the "Class H Shares");
 - i. Twelve thousand five hundred (12,500) class "I" shares (the "Class I Shares"); and
 - j. Twelve thousand five hundred (12,500) class "J" shares (the "Class J Shares");
- with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

Without prejudice to other designations used in the Articles, the Class A to J Shares are together referred to as the "Classes of Shares" and each a "Class of Shares"; and the shares of any Class of Shares are together referred to as the "Shares" and each a "Share";

The holders of Shares are hereinafter referred to as the "Shareholders" and each a "Shareholder".

The features of the Shares are outlined in the present Articles.

5.2 In addition to the share capital, the Company may have free share premium or other reserve accounts, into which any premium paid on any Share or Class of Shares or reserve allocated to any Share or Class of Shares is transferred and the balance on which each corresponding holder(s) has exclusive entitlement to, it being understood that any amount of share premium paid in relation to the issue of any Share or Class of Shares or any amount of reserve allocated to any Share or Class of Shares, shall be reserved and repaid to the holder of such Share or Class of Shares, in case of a decision to repay or otherwise proceed with the reimbursement of such share premium or reserve.

5.3 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own Shares by decisions of the Board of Managers subject to the availability of funds determined by the Board of Managers on the basis of relevant Interim Accounts.

5.5 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase by the Company and subsequent cancellation of all the Shares in issue in such Class(es) of Shares. In the case of repurchases and cancellations of Classes of Shares, such repurchase and cancellations of Classes of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J). For the avoidance of doubt, no Class A Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class B Shares are outstanding; no Class B Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class C Shares are outstanding; no Class C Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class D Shares are outstanding; no Class D Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class E Shares are outstanding; no Class E Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class F Shares are outstanding; no Class F Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class G Shares are outstanding; no Class G Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class H Shares are outstanding; no Class H Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class I Shares are outstanding; no Class I Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class J Shares are outstanding.

5.6 In the event of a repurchase of a Class of Shares (in the order provided for in this article 5) for the purpose of a share capital reduction, such Class of Shares shall give right to the holders thereof pro rata to their holding in such Class of Shares to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the Board of Managers or the Sole Manager) and the holders of the repurchased Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class of Shares held by them.

5.7 Upon the repurchase of the Shares of the relevant Class of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

5.8 The Shares so repurchased shall be immediately cancelled in accordance with the requirement of the Law.

Art. 6. Shares indivisibility.

6. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of Shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III. - Management

Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the Shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (hereafter the "Board of Managers").

8.2 In case of plurality of managers, the Shareholder(s) may decide to qualify the appointed managers as class A managers (the "Class A Managers") or class B managers (the "Class B Managers").

8.3 The managers need not to be Shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s).

Art. 9. Powers of the sole manager or of the Board of Managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the Company.

10.1 Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers.

10.2 However, if the Shareholder(s) have qualified the managers as Class A Managers or Class B Managers, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Board of Managers.

Art. 11. Delegation and Agent of the Sole Manager or of the Board of Managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the Board of Managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers may appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented, provided that in the event that the managers have been qualified as Class A Managers or Class B Managers, such quorum shall only be met if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are present. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority of the votes of the managers present or represented at such meeting.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any manager or by any person nominated by any manager or during a meeting of the Board of Managers.

Art. 13. Management Fees and Expenses.

13.1 Subject to approval by the Shareholder(s), the manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the manager(s) in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 14. Managers' Liability - Indemnification.

14.1 No manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

14.2 Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

14.3 To the full extent permitted by law, the Company shall indemnify any member of the Board of Managers, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been manager(s), officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a Shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles may be entitled.

Chapter IV. - General meeting of shareholders

Art. 15. Powers of the General Meeting of Shareholder(s) -Votes.

15.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

15.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

15.3 If all the Shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

15.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

15.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

15.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

15.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

Chapter V. - Business year

Art. 16. Business Year.

16.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

16.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. Distribution Right of Shares.

17.1. Each year, from the net annual profits determined in accordance with the applicable legal provisions and accounting principles, five per cent shall be deducted and allocated to the legal reserve. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve reaches one tenth of the Company's share capital.

17.2. To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by Law and by these Articles, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed. The decision whether to distribute the Available Amount and the determination of the amount of such a distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders and in accordance with the following provisions:

a) First, the holders of Class A Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.25% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class B Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.30% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class C Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.35% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class D Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.40% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class E Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.45% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class F Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.50% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class G Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.55% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class H Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.60% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class I Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.65% of the nominal value of the Shares issued by the Company.

For the avoidance of doubt, the payments to be made under (a) are to be made on a pari passu basis between the holders of the Class of Shares.

b) After the distribution set out under a) above, all remaining income available for further distribution (the "Excess") in the Company, if any, shall be paid to the holders of Class J Shares (or if the Class J Shares has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of the Class I Shares; or if the Class I Shares has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of the Class H Shares; or the Class H Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of the Class G Shares; or if the Class G Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class F Shares; or if the Class F Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class E Shares; or if the Class E Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class D Shares; or if the Class D Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class C Shares; or if the Class C Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class B Shares; or if the Class B Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class A Shares).

For the avoidance of doubt, the payments to be made under (b) are to be made on a pari passu basis between the holders of the Class of Shares.

For the avoidance of doubt, the mere existence of an Available Amount does not establish a claim of the Shareholders on its distribution given that, in accordance with the above mentioned provisions, any such distribution (and the determination of the amount thereof) are subject to prior Shareholders approval.

17.3 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits, share premium and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to

be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

Chapter VI. - Liquidation

Art. 18. Dissolution and Liquidation.

18.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

18.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

18.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Applicable law

Art. 19. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Art. 20. Definition.

Available Amount	Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves as reserved in accordance with article 5.2 of the Articles and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled, to the extent this amount constitute an available reserve, but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Whereby: AA= Available Amount NP= net profits (including carried forward profits) P= any freely distributable share premium and other freely distributable reserves CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled L= losses (including carried forward losses) LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of Law or of the Articles.
Cancellation Value Per Share	Shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.
Total Cancellation Amount	Shall be an amount determined by the Board of Managers and approved by the Shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant Class of Shares unless otherwise resolved by the Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.
Interim Accounts	Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to seven thousand euro.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille onze, le vingt-sept janvier.

Par-devant le soussigné, Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU

Resource Partners GP Limited, une société à responsabilité limitée constituée selon le droit de Jersey dont le siège social est situé au 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, The Channel Islands, Royaume-Uni, ici représentée par Madame Rachel UHL, juriste, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration, donnée le 26 janvier 2011.

Ladite procuration, signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera attachée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de "Resource Partners Holdings II S.à r.l.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B156605, constituée en vertu d'un acte du notaire Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 11 octobre 2010, et dont les statuts (les "Statuts") furent publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 26 octobre 2010 n°2588 page 124202 (la "Société"). Les Statuts de la Société n'ont jamais été modifiés depuis sa constitution.

La partie comparante représentant l'intégralité du capital social requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes prises conformément aux dispositions de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, en vertu duquel un associé unique d'une société à responsabilité limitée exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés de la Société et les décisions de l'associé unique seront actées dans des procès-verbaux ou prises par écrit, et conformément aux dispositions de l'article 20 des Statuts:

Première résolution

L'associé unique décide de créer les catégories de parts sociales suivantes dans le capital social de la Société, avec les droits et obligations tels que décrits dans les Statuts:

- des nouvelles parts sociales de catégorie "A" ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie A");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "B" ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie B");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "C" ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie C");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "D" ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie D");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "E" ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie E");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "F" ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie F");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "G" ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie G");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "H" ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie H");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "I" ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie I"); et
- des nouvelles parts sociales de catégorie "J" ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie J").

Deuxième résolution

L'associé unique décide de réduire la valeur nominale de l'ensemble des cinq cents (500) parts sociales qu'il détient dans le capital social de la Société de vingt-cinq euros (25,-EUR) chacune à un euro (1,-EUR) chacune par la création de douze mille (12.000) nouvelles parts sociales ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, d'une valeur nominale d'un euro (1,-EUR) chacune. Par conséquent, le capital social émis de la Société de douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR) sera divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1,-EUR) chacune et ces parts sociales seront détenues par l'associé unique.

Troisième résolution

Suite à la réduction ci-dessus, l'associé unique décide de convertir toutes les parts sociales existantes qu'il détient dans le capital social de la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (1,-EUR) chacune en (i) mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Catégorie A ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, en (ii) mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Catégorie B ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, en (iii) mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Catégorie C ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, en (iv) mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Catégorie D ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, en

(v) mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Catégorie E ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune; en (vi) mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Catégorie F ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune; en (vii) mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Catégorie G ayant une valeur nominale d'un euro (1,-EUR) chacune; en (viii) mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Catégorie H ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune; en (ix) mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Catégorie I ayant une valeur nominale d'un euro (1,-EUR) chacune et en (x) mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Catégorie J ayant une valeur nominale d'un euro (1,-EUR) chacune.

Quatrième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de cent douze mille cinq cents euros (112.500,-EUR), afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR) à cent vingt cinq mille euros (125.000,-EUR), par la création et l'émission de onze mille deux cent cinquante (11.250) nouvelles Parts Sociales de Catégorie A ayant une valeur nominale d'un euro (1,-EUR) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie A"), onze mille deux cent cinquante (11.250) nouvelles Parts Sociales de Catégorie B ayant une valeur nominale d'un euro (1,-EUR) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie B"), onze mille deux cent cinquante (11.250) nouvelles Parts Sociales de Catégorie C ayant une valeur nominale d'un euro (1,-EUR) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie C"), onze mille deux cent cinquante (11.250) nouvelles Parts Sociales de Catégorie D ayant une valeur nominale d'un euro (1,-EUR) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie D"), onze mille deux cent cinquante (11.250) nouvelles Parts Sociales de Catégorie E ayant une valeur nominale d'un euro (1,-EUR) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie E"), onze mille deux cent cinquante (11.250) nouvelles Parts Sociales de Catégorie F ayant une valeur nominale d'un euro (1,-EUR) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie F"), onze mille deux cent cinquante (11.250) nouvelles Parts Sociales de Catégorie G ayant une valeur nominale d'un euro (1,-EUR) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie G"), onze mille deux cent cinquante (11.250) nouvelles Parts Sociales de Catégorie H ayant une valeur nominale d'un euro (1,-EUR) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie H"), onze mille deux cent cinquante (11.250) nouvelles Parts Sociales de Catégorie I ayant une valeur nominale d'un euro (1,-EUR) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie I"), et onze mille deux cent cinquante (11.250) nouvelles Parts Sociales de Catégorie J ayant une valeur nominale d'un euro (1,-EUR) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie J", celles-ci étant collectivement définies ci-après avec les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie A, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie B, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie C, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie D, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie E, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie F, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie G, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie H, et les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie I, comme les "Nouvelles Parts Sociales"), chacune de ces Nouvelles Parts Sociales ayant les droits et obligations tels que décrits dans les Statuts, et étant émises avec une prime d'émission totale de dix-sept millions quatre-cent quatre-vingt-six mille sept cent cinquante euro (EUR 17,486,750.-).

Les Nouvelles Parts Sociales sont souscrites par Resource Partners GP Limited, le seul associé existant de la Société, comme suit:

- onze mille deux cent cinquante (11.250) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie A, entièrement libérées avec une prime d'émission totale de un million sept cent quarante-huit mille six cent soixante-quinze euro (EUR 1,748,675.-),
- onze mille deux cent cinquante (11.250) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie B, entièrement libérées avec une prime d'émission totale de un million sept cent quarante-huit mille six cent soixante-quinze euro (EUR 1,748,675.-),
- onze mille deux cent cinquante (11.250) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie C, entièrement libérées avec une prime d'émission totale de un million sept cent quarante-huit mille six cent soixante-quinze euro (EUR 1,748,675.-),
- onze mille deux cent cinquante (11.250) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie D, entièrement libérées avec une prime d'émission totale de un million sept cent quarante-huit mille six cent soixante-quinze euro (EUR 1,748,675.-),
- onze mille deux cent cinquante (11.250) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie E, entièrement libérées avec une prime d'émission totale de un million sept cent quarante-huit mille six cent soixante-quinze euro (EUR 1,748,675.-),
- onze mille deux cent cinquante (11.250) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie F, entièrement libérées avec une prime d'émission totale de un million sept cent quarante-huit mille six cent soixante-quinze euro (EUR 1,748,675.-),
- onze mille deux cent cinquante (11.250) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie G, entièrement libérées avec une prime d'émission totale de un million sept cent quarante-huit mille six cent soixante-quinze euro (EUR 1,748,675.-),
- onze mille deux cent cinquante (11.250) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie H, entièrement libérées avec une prime d'émission totale de un million sept cent quarante-huit mille six cent soixante-quinze euro (EUR 1,748,675.-),
- onze mille deux cent cinquante (11.250) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie I, entièrement libérées avec une prime d'émission totale de un million sept cent quarante-huit mille six cent soixante-quinze euro (EUR 1,748,675.-),
- onze mille deux cent cinquante (11.250) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie J, entièrement libérées avec une prime d'émission totale de un million sept cent quarante-huit mille six cent soixante-quinze euro (EUR 1,748,675.-),

De telles Nouvelles Parts Sociales seront payées par voie d'apport en nature consistant en une créance que Resource Partners GP Limited à contre la Société d'un montant total de soixante-huit million cinq cent quatre-vingt-douze mille quatre-vingt-quatorze point vingt-et-un Zloty polonais (68.592.094.21,-PLN). La contribution globale de soixante-huit million cinq cent quatre-vingt-douze mille quatre-vingt-quatorze point vingt-et-un Zloty polonais (68.592.094.21,-PLN)

correspondant à dix-sept million cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent cinquante euros (EUR 17.599.250, EUR) selon le taux de change (PLN/EUR) applicable à la date des présentes résolutions, est allouée comme suit: cent douze mille cinq cents euros (112.500,-EUR) sont alloués au capital social de la Société et dix-sept million quatre-cent quatre-vingt-six mille sept cent cinquante euro (EUR 17,486,750.-) sont alloués aux comptes de prime d'émission de la Société.

La preuve de l'existence de cette contribution a été présentée au notaire soussigné.

Cinquième résolution

L'associé unique décide de modifier la clause d'objet social actuelle de la Société contenue à l'article 2 des Statuts, afin qu'elle soit rédigée ainsi:

"Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

- d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

- d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et / ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

- d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

- de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la loi luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

- d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

- de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté, y compris, sans limitation, une garantie et une sûreté en vue de l'exécution des obligations et du paiement de sommes d'argent (y compris en capital, de la somme principale, des primes, des dividendes, des intérêts, des commissions, des charges, des remises et tout coût ou dépense relatif à des actions ou des titres) par toute personne y compris, sans limitation, toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou est associé à la Société dans certaines activités ou partenariat, sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie (quelle soit directe ou indirecte) et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation (y compris, sans limitation, en avançant de l'argent, en acquérant ou en souscrivant à des parts ou tout autre titre et par l'acquisition de biens ou services), d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

- d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

- de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

- d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

- d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Conseil de Gérance estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la loi luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la loi luxembourgeoise ne soit obtenue."

Sixième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'associé unique décide de refondre entièrement les Statuts afin de refléter les décisions ci-dessus et d'ajouter des dispositions spécifiques concernant le rachat des parts sociales de la Société et les droits et obligations attachés à ces parts sociales, de telle sorte que les Statuts seront rédigés comme suit:

Titre I^{er} - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme - Dénomination.

1. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Resource Partners Holdings IV S.à r.l" qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

Art. 2. Siège Social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique (comme définit ci-dessous) ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société (comme définit ci-dessous) est autorisé à transférer le siège de la Société dans la ville de Munsbach.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Objet.

3.1 Les objet sociaux de la Société sont les suivants:

3.1.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.1.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et / ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.1.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.1.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la loi luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.1.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une jointventure, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.1.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté, y compris, sans limitation, une garantie et une sûreté en vue de l'exécution des obligations et du paiement de sommes d'argent (y compris en capital, de la somme principale, des primes, des dividendes, des intérêts, des commissions, des charges, des remises et tout coût ou dépense relatif à des actions ou des titres) par toute personne y compris, sans limitation, toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou est associé à la Société dans certaines activités ou partenariat, sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie (quelle soit directe ou indirecte) et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.1.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de

compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation (y compris, sans limitation, en avançant de l'argent, en acquérant ou en souscrivant à des parts ou tout autre titre et par l'acquisition de biens ou services), d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.1.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.1.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.1.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.1.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Conseil de Gérance estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

3.2 ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la loi luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la loi luxembourgeoise ne soit obtenue.

Art. 4. Durée.

4. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

Art. 5. Capital Social.

5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à cent vingt-cinq mille euros (125.000,-EUR) représenté par:

- a. douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie A (les "Parts Sociales de Catégorie A");
 - b. douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie B (les "Parts Sociales de Catégorie B");
 - c. douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie C (les "Parts Sociales de Catégorie C");
 - d. douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie D (les "Parts Sociales de Catégorie D");
 - e. douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie E (les "Parts Sociales de Catégorie E");
 - f. douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie F (les "Parts Sociales de Catégorie F");
 - g. douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie G (les "Parts Sociales de Catégorie G");
 - h. douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie H (les "Parts Sociales de Catégorie H");
 - i. douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie I (les "Parts Sociales de Catégorie I"); et
 - j. douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie J (les "Parts Sociales de Catégorie J");
- avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Sans préjudice d'autres désignations utilisées dans les Statuts, les Parts Sociales de Catégorie A à J seront définies ci-après comme les "Catégories de Parts Sociales" et individuellement une "Catégorie de Parts Sociales"; et ensemble, toutes les parts sociales des Catégories de Parts Sociales seront définies comme les "Parts Sociales" et individuellement une "Part Sociale".

Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les "Associés" et individuellement un "Associé".

Les caractéristiques des Parts Sociales sont résumées dans ces Statuts.

5.2 En supplément du capital social, la Société pourra avoir des comptes de prime d'émission ou tous autres comptes de réserve, sur lesquels toute prime versée en rapport avec toute Part Sociale ou Catégorie de Part Sociale ou toute réserve allouée à toute Part Sociale ou Catégorie de Part Sociale est transférée et sur le solde desquels le(s) Associé(s) correspondant(s) ont des droits exclusifs, étant entendu que tout montant de prime d'émission versée en rapport avec l'émission de toute Part Sociale ou Catégorie de Part Sociale ou tout montant de réserve alloué à toute Part Sociale ou Catégorie de Part Sociale sera réservé et remboursé au détenteur de ladite Part Sociale ou ladite Catégorie de Part Sociale, en cas de décision de remboursement ou autre procédé de remboursement de ladite prime d'émission ou réserve.

5.3 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée selon la manière requise pour la modification des présents Statuts.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales par décisions du Conseil de Gérance sous réserve de la disponibilité des fonds déterminée par le Conseil de Gérance sur la base des Comptes Intérimaires pertinents.

5.5 Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de Catégories de Parts Sociales en ce compris l'annulation d'une ou plusieurs Catégories de Parts Sociales entière(s) par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises dans de telle(s) Catégorie(s) de Parts Sociales. Dans le cas de rachats et d'annulations de Catégorie de Parts Sociales, de tels annulations et rachats de Catégorie de Parts Sociales devront être réalisés dans l'ordre alphabétique inversé (commençant par la Catégorie J). Pour éviter tout doute, aucune Part Sociale de Catégorie A ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie B en cours; aucune Part Sociale de Catégorie B ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie C en cours; aucune Part Sociale de Catégorie C ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie D en cours; aucune Part Sociale de Catégorie D ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie E en cours; aucune Part Sociale de Catégorie E ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie F en cours; aucune Part Sociale de Catégorie F ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie G en cours; aucune Part Sociale de Catégorie G ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie H en cours; aucune Part Sociale de Catégorie H ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie I en cours; aucune Part Sociale de Catégorie I ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie J en cours.

5.6 Dans les cas d'un rachat d'une Catégorie de Parts Sociales (dans l'ordre prévu dans le présent article 5) en vue de procéder à une réduction du capital social de la Société, les détenteurs d'une telle Catégorie de Parts Sociales ont droit au Montant Disponible au prorata de leur participation dans cette Catégorie de Parts Sociales (avec la limite cependant du Montant d'Annulation Total tel que déterminé par le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique) et les détenteurs de Parts Sociales de la Catégorie de Parts Sociales rachetée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque Part Sociale de la Catégorie de Part Sociale appropriée détenue par eux.

5.7 La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et exigible par la Société dès le rachat des Parts Sociales de la Catégorie de Parts Sociales appropriées.

5.8 Les Parts Sociales rachetées devront être immédiatement annulées en accord avec les exigences fixées par la Loi.

Art. 6. Indivisibilité des Parts Sociales.

6. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des Parts Sociales.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II. - Gérance

Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des Associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le "Gérant Unique". En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.2 En cas de pluralité de gérants, les Associés pourront désigner les gérants nommés comme gérants de catégorie A (les "Gérants de Catégorie A") ou gérants de catégorie B (les "Gérants de Catégorie B").

8.3 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

Art. 9. Pouvoirs du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la Société.

10.1 Vis-à-vis des tiers, la Société sera, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

10.2 Toutefois, si les Associés ont désigné les gérants comme Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil de Gérance.

Art. 11. Délégation et Agent du Gérant Unique et du Conseil de Gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance déterminera les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du Conseil de Gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout gérant. Le Conseil de Gérance pourra nommer un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un gérant pourra également nommer par téléphone un autre gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée et, dans l'hypothèse où les gérants sont désignés en tant que Gérant de Catégorie A et Gérant de Catégorie B, le quorum ne sera satisfait que si au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B sont présents. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple des présents ou représentés.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signés par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux réunions.

12.8 Des extraits seront certifiés par un gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Art. 13. Rémunération et Dépenses.

13.1 Sous réserve de l'approbation des Associés, les gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 14. Responsabilité des Gérants - Indemnisation.

14.1 Les gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

14.2 Les gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

14.3 Dans la mesure de ce qui est permis par la loi, la Société indemnifiera tout membre du Conseil de Gérance, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de gérant(s), de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

Article 15. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Associés - Votes.

15.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

15.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de Parts Sociales détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de Parts Sociales détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

15.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans convocation préalable.

15.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

15.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote par écrit.

15.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

15.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

Titre V. - Exercice social

Art. 16. Exercice Social.

16.1 L'année sociale commence le 1 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

16.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Droit de Distribution des Parts Sociales.

17.1 Chaque année, sur les profits annuels nets déterminés conformément aux dispositions légales et principes comptables applicables, cinq pour cent (5%) seront déduits et placés sur un compte de réserve légale. Cette déduction cesse d'être obligatoire quand une telle réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

17.2 Dans la mesure où des fonds sont disponibles au niveau de la Société pour la distribution et dans la mesure permise par la Loi et par ces Statuts, le Conseil de Gérance proposera que l'argent disponible soit distribué. La décision de distribuer le Montant Disponible et la détermination du montant d'une telle distribution sera prise par un vote majoritaire des associés et conformément aux dispositions suivantes:

a. Premièrement, les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A auront le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,25% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,30% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie C auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,35% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie D auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,40% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie E auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,45% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie F auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,50% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie G auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,55% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie H auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,60% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie I auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,65% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société.

Afin d'éviter tout doute, les paiements à réaliser sous (a) doivent se faire sur une base pari passu entre tous les détenteurs de Catégories de Parts Sociales.

b. Après la distribution définie en (a) ci-dessus, tout Montant Disponible pour distribution ("Excédent") dans la Société, s'il y en a, sera payé aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie J (ou si les Parts Sociales de Catégorie J ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie I; ou si les Parts Sociales de Catégorie I ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie H; ou si les Parts Sociales de Catégorie H ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie G; ou si les Parts Sociales de Catégorie G ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie F; ou si les Parts Sociales de Catégorie F ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie E; ou si les Parts Sociales de Catégorie E ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie D; ou si les Parts Sociales de Catégorie D ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie C; ou si les Parts Sociales de Catégorie C ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B; ou si les Parts Sociales de Catégorie B ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A).

Afin d'éviter tout doute, les paiements à réaliser sous (b) doivent se faire sur une base pari passu entre les détenteurs de Catégories de Parts Sociales.

Afin d'éviter tout doute, la simple existence d'un Montant Disponible n'établit pas l'existence d'un droit pour les Associés à sa distribution étant donné que, en conformité avec les dispositions mentionnées ci-dessus, une telle distribution (et la détermination de son montant) est sujette à l'approbation préalable des Associés.

17.3 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant Unique ou, en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation des comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés, de la prime d'émission et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à une réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'Associé(s).

Titre VI. - Liquidation

Art. 18. Dissolution et Liquidation.

18.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

18.2 La liquidation de la Société sera décidée par une assemblée générale des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

18.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. - Loi applicable

Art. 19. Loi Applicable.

19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Art. 20. Définitions.

Comptes Intérimaires	signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires appropriée.
Date des Comptes	Intérimaires signifie la date pas avant huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Catégorie de Parts Sociales appropriée.
Montant d'Annulation Total	signifie le montant déterminé par le Conseil et approuvé par les Associés sur base de Comptes Intérimaires correspondants. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Catégories J, I, H, G, F, E, D, C, B et A sera le Montant Disponible de la Catégorie correspondante au moment de l'annulation de cette Catégorie appropriée sauf en cas de décision contraire des Associés prise de la manière prévue pour la modification des Statuts pour autant, cependant, que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.
Montant Disponible	signifie le total des bénéfices nets de la Société (incluant les profits reportés) accru par (i) toute prime d'émission disponible et d'autres réserves disponibles telles que réservées en accord avec l'article 5.2 des présents Statuts et (ii) selon le cas par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale touchant à la Catégorie de Parts Sociales devant être annulés, dans la mesure où ce montant constitue un montant disponible, mais réduit par (i) toutes pertes (pertes reportées incluses) et (ii) toutes sommes devant être placées dans une réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou de ces Statuts, chaque fois comme exposé dans les Comptes Intérimaires concernés (afin d'éviter tout doute, sans quelconque double calcul) pour que: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Par lequel: AA = le Montant Disponible NP = bénéfices nets (incluant des profits reportés) P = toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables CR = le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale touchant à la Catégorie de Parts Sociales devant être annulée L = pertes (pertes reportées incluses) LR = toutes sommes devant être placées dans des réserves conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts.
Valeur d'Annulation par Part Sociale	sera calculé en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la Catégorie de Parts Sociale devant être rachetées et annulées.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ sept mille Euro.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, la date indiquée en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français et qu'à la requête de la partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état civil et résidence, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 31 janvier 2011. Relation: LAC/2011/4829. Reçu douze euros (12.-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 10 février 2011.

Référence de publication: 2011023699/1014.

(110028313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2011.

Togiram S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 70.992.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011043121/10.

(110048326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2011.

Asalux Serrurerie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 123.532.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011043169/10.

(110049119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Hotex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 125.846.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'administration du 18 mars 2011

Est élu Président du Conseil d'administration Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L- 1653 Luxembourg, qui déclare accepter.

La durée de sa présidence sera fonction de celle de son mandat d'administrateur et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de ses fonctions présidentielles.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 28 mars 2011.

Référence de publication: 2011043301/16.

(110049149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Indigo Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 142.394.

Les Comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2011.

Jean-Pierre Baccus

Gérant

Référence de publication: 2011043302/12.

(110048865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Indigo Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 142.394.

Les Comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2011.

Jean-Pierre Baccus

Gérant

Référence de publication: 2011043303/12.

(110048866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Intaglio Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 142.393.

Les Comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2011.

Jean-Pierre Baccus

Gérant

Référence de publication: 2011043304/12.

(110048867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Intaglio Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 142.393.

Les Comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2011.

Jean-Pierre Baccus

Gérant

Référence de publication: 2011043305/12.

(110048993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Im Properties (Eckental) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 156.780.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire du 2 mars 2011

1. M. Patrick O'GORMAN a démissionné de son mandat de gérant.

2. M. Andrew Barnabas BAKER, administrateur de sociétés, né à Salisbury (Royaume-Uni), le 25 février 1978, demeurant professionnellement à CV 35 7 LS Warwick (Royaume-Uni), Haseley Business Center, The Manor, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 25 mars 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour IM PROPERTIES (ECKENTAL) S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011043306/16.

(110048950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

IM Properties (Europe) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 111.502.

—
Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 2 mars 2011

1. M. Patrick O'GORMAN a démissionné de son mandat de gérant.

2. Mme Mounira MEZIADI a démissionné de son mandat de gérante.

3. M. Andrew BAKER, administrateur de sociétés, né à Salisbury (Royaume-Uni), le 25 février 1978, demeurant professionnellement à CV 35 7 LS Warwick (Royaume-Uni), Haseley Business Center, The Manor, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

4. Mme Aline MBAPOU, administrateur de sociétés, née le 1^{er} Août 1975 à Yaoundé (Cameroun), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 25 mars 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour IM PROPERTIES (EUROPE) HOLDINGS S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011043307/20.

(110048946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Immobilière Giacomo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2266 Luxembourg, 6, rue d'Oradour.

R.C.S. Luxembourg B 68.547.

—
Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire

Est nommé commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Hans Thomas DREHER, Monsieur Karl Ludwig HORN, né le 24.07.1947 à Niedermarsberg (D), demeurant à D-80805 MÜNCHEN, Hollandstrasse 2.

La durée de mandat est de 6 ans.

Itzig, le 31 décembre 2010.

Pour extrait conforme et sincère

Référence de publication: 2011043311/13.

(110049151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

LX Alpha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 149.042.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions de l'associé unique de la Société en date du 31 janvier 2010 que Madame Michelle Capiod a démissionné sa fonction de gérant catégorie A de la Société.

Il résulte des résolutions de la même Assemblée Générale, que Monsieur Jan Krzewinski, né le 5 décembre 1983 à Varsovie, Pologne, avec adresse professionnel à 29e étage, Emilii Plater 53, 00-113 Warsaw, Pologne a été nommé comme gérant catégorie A avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2011.

Pour la Société

Mandataire

Référence de publication: 2011043335/18.

(110048985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Mat-Shir S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 139.595.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2011043338/11.

(110049005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Metecno S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 141.024.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour METECNO S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011043341/11.

(110049114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

MLC Invest S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-8365 Hagen, 48, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 142.716.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011043342/9.

(110049225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

PCC Luxembourg holdings S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 76, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 95.833.

Le Bilan au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011043360/10.

(110048997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Plastics Consulting & Innovation (PCI) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 77.709.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011043364/9.

(110048723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Pocatello S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 141.932.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011043365/9.

(110048704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Real Estate Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 72, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 134.672.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution du conseil d'administration du 14 mars 2011 que:

- La siège social est transféré du 3 rue Belle Vue L-1227 Luxembourg au 72 avenue de la Faïencerie L-1510 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 28 mars 2011.

Référence de publication: 2011043372/12.

(110049253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Rec-Man, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 66.457.

Les comptes annuels au 30 septembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REC-MAN

Signatures

Gérant B / Gérant A

Référence de publication: 2011043373/12.

(110048842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Resource Partners Holdings III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 156.604.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-seventh of January.

Before the undersigned, Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Resource Partners GP Limited, a limited liability company duly incorporated and organised under the laws of Jersey, having its registered address at 11-15 Seaton Place, St Helier Jersey, The Channel Islands, United Kingdom, here represented by Mrs Rachel UHL, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 26 January 2011.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of "Resource Partners Holdings III S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 156.604, incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated 27 October 2010, whose articles of incorporation (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 15 December 2010 n° 2754 page 132168 (the "Company"). The Articles of the Company have never been amended since its incorporation.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions taken in accordance with the provisions of article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August

1915, as amended, pursuant to which a sole shareholder of a société à responsabilité limitée shall exercise the powers of the general meeting of shareholders of the Company and the decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing and of article 20 of the Articles:

First resolution

The sole shareholder decides to create the following new classes of shares in the share capital of the Company, with such rights and obligations as set forth in the Articles:

- new class "A" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class A Shares");
- new class "B" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class B Shares");
- new class "C" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class C Shares");
- new class "D" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class D Shares");
- new class "E" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class E Shares");
- new class "F" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class F Shares");
- new class "G" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class G Shares");
- new class "H" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class H Shares");
- new class "I" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class I Shares"); and
- new class "J" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class J Shares").

Second resolution

The sole shareholder decides to reduce the nominal value of all the existing five hundred (500) shares it holds in the share capital of the Company, from twenty five euro (EUR 25.-) each to one euro (EUR 1.-) each by the issuance of twelve thousand (12,000) new shares, having the same rights and obligations as the existing shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and therefore the Company's issued share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) shall be divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and shall be held by the sole shareholder.

Third resolution

Further to the above reduction, the sole shareholder decides to convert all the existing shares it holds in the share capital of the Company, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each into (i) one thousand two hundred and fifty (1,250) Class A Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, (ii) one thousand two hundred and fifty (1,250) Class B Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, (iii) one thousand two hundred and fifty (1,250) Class C Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, (iv) one thousand two hundred and fifty (1,250) Class D Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, (v) one thousand two hundred and fifty (1,250) Class E Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, (vi) one thousand two hundred and fifty (1,250) Class F Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, (vii) one thousand two hundred and fifty (1,250) Class G Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, (viii) one thousand two hundred and fifty (1,250) Class H Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, (ix) one thousand two hundred and fifty (1,250) Class I Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each and (x) one thousand two hundred and fifty (1,250) Class J Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

Fourth resolution

The sole shareholder decides to increase the issued share capital of the Company by an amount of one hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 112,500.-), so as to bring it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to one hundred twenty five thousand euro (EUR 125,000.-), by creating and issuing eleven thousand two hundred and fifty (11,250) new Class A Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class A Shares"), eleven thousand two hundred and fifty (11,250) new Class B Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class B Shares"), eleven thousand two hundred and fifty (11,250) new Class C Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class C Shares"), eleven thousand two hundred and fifty (11,250) new Class D Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class D Shares"), eleven thousand two hundred and fifty (11,250) new Class E Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class E Shares"), eleven thousand two hundred and fifty (11,250) new Class F Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class F Shares"), eleven thousand two hundred and fifty (11,250) new Class G Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class G Shares"), eleven thousand two hundred and fifty (11,250) new Class H Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class H Shares"), eleven thousand two hundred and fifty (11,250) new Class I Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class I Shares"), and eleven thousand two hundred and fifty (11,250) new Class J Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class J Shares", being together with the New Class A Shares, the New Class B Shares, the New Class C Shares, the New Class D Shares, the New Class E Shares, the New Class F Shares, the New Class G Shares, the New Class H Shares and the New Class I Shares, the "New Shares"), each of such New Shares having such rights and obligations as set forth in the Articles and being issued with a total share premium of seven million one hundred thousand four hundred nine euro (EUR 7,100,409.-).

The New Shares are then subscribed by Resource Partners GP Limited, being the sole existing shareholder of the Company as follows:

- eleven thousand two hundred and fifty (11,250) New Class A Shares fully paid up with a global share premium of seven hundred ten thousand forty euro ninety cents (EUR 710,040.90.-),
- eleven thousand two hundred and fifty (11,250) New Class B Shares fully paid up with a global share premium of seven hundred ten thousand forty euro ninety cents (EUR 710,040.90.-),
- eleven thousand two hundred and fifty (11,250) New Class C Shares fully paid up with a global share premium of seven hundred ten thousand forty euro ninety cents (EUR 710,040.90.-),
- eleven thousand two hundred and fifty (11,250) New Class D Shares fully paid up with a global share premium of seven hundred ten thousand forty euro ninety cents (EUR 710,040.90.-),
- eleven thousand two hundred and fifty (11,250) New Class E Shares fully paid up with a global share premium of seven hundred ten thousand forty euro ninety cents (EUR 710,040.90.-),
- eleven thousand two hundred and fifty (11,250) New Class F Shares fully paid up with a global share premium of seven hundred ten thousand forty euro ninety cents (EUR 710,040.90.-),
- eleven thousand two hundred and fifty (11,250) New Class G Shares fully paid up with a global share premium of seven hundred ten thousand forty euro ninety cents (EUR 710,040.90.-),
- eleven thousand two hundred and fifty (11,250) New Class H Shares fully paid up with a global share premium of seven hundred ten thousand forty euro ninety cents (EUR 710,040.90.-),
- eleven thousand two hundred and fifty (11,250) New Class I Shares fully paid up with a global share premium of seven hundred ten thousand forty euro ninety cents (EUR 710,040.90.-),
- eleven thousand two hundred and fifty (11,250) New Class J Shares fully paid up with a global share premium of seven hundred ten thousand forty euro ninety cents (EUR 710,040.90.-),

Such New Shares are to be paid up by a contribution in cash of an amount of twenty-seven million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred seventy Polish Zloty (PLN 27,999,970.-). The global contribution of twenty-seven million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred seventy Polish Zloty (PLN 27,999,970.-) being equivalent to seven million two hundred twelve thousand nine hundred nine euro (EUR 7,212,909.-) using the exchange rate (PLN/EUR) as at the date of the present resolutions, is allocated as follows: one hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 112,500.-) are allocated to the share capital of the Company and seven million one hundred thousand four hundred nine euro (EUR 7,100,409.-) are allocated to the share premium accounts of the Company.

The proof of the existence of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Fifth resolution

The sole shareholder decides to amend the current object clause of the Company contained in article 2 of the Articles which shall henceforth read as follows:

"The objects of the Company are:

- to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is, from time to time, directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, participations, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person or entity whatsoever and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;
- to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;
- to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;
- to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;
- to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including, without limitation, any employees of the Company;
- to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including, without limitation, the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including, without limitation, any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant

or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this article "guarantee" includes, without limitation, any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including, without limitation, by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

- to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

- to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertakings of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

- to do all or any of the things provided in any paragraph of this article (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

- to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law."

Seventh resolution

As a consequence of the above resolutions, the sole shareholder decides to fully restate the Articles of the Company in order to reflect the above decisions and to include specific provisions regarding the repurchase of shares in the Company and the rights attached to such shares, which shall henceforth read as follows:

Chapter I. - Form, Name, Registered Office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate Name.

1. There is formed a private limited liability company under the name "Resource Partners Holdings III S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

Art. 2. Registered Office.

2.1 The registered office of the Company is established in the city of Munsbach (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager (as defined below) or, in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company (as defined below) is authorised to transfer the registered office of the Company within the city of Munsbach.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 3. Object.

3.1 The objects of the Company are:

3.1.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is, from time to time, directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, participations, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person or entity whatsoever and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.1.2. to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.1.3. to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.1.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.1.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including, without limitation, any employees of the Company;

3.1.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including, without limitation, the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including, without limitation, any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this article 3.1.6 "guarantee" includes, without limitation, any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including, without limitation, by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.1.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.1.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertakings of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.1.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, subcontractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.1.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

3.2 PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

Art. 4. Duration.

4. The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital, Shares

Art. 5. Share Capital.

5.1 The issued share capital of the Company is set at one hundred twenty five thousand euro (EUR 125,000.-) represented by:

- a. Twelve thousand five hundred (12,500) class "A" shares (the "Class A Shares");
 - b. Twelve thousand five hundred (12,500) class "B" shares (the "Class B Shares");
 - c. Twelve thousand five hundred (12,500) class "C" shares (the "Class C Shares");
 - d. Twelve thousand five hundred (12,500) class "D" shares (the "Class D Shares");
 - e. Twelve thousand five hundred (12,500) class "E" shares (the "Class E Shares");
 - f. Twelve thousand five hundred (12,500) class "F" shares (the "Class F Shares");
 - g. Twelve thousand five hundred (12,500) class "G" shares (the "Class G Shares");
 - h. Twelve thousand five hundred (12,500) class "H" shares (the "Class H Shares");
 - i. Twelve thousand five hundred (12,500) class "I" shares (the "Class I Shares"); and
 - j. Twelve thousand five hundred (12,500) class "J" shares (the "Class J Shares");
- with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

Without prejudice to other designations used in the Articles, the Class A to J Shares are together referred to as the "Classes of Shares" and each a "Class of Shares"; and the shares of any Class of Shares are together referred to as the "Shares" and each a "Share".

The holders of Shares are hereinafter referred to as the "Shareholders" and each a "Shareholder".

The features of the Shares are outlined in the present Articles.

5.2 In addition to the share capital, the Company may have free share premium or other reserve accounts, into which any premium paid on any Share or Class of Shares or reserve allocated to any Share or Class of Shares is transferred and the balance on which each corresponding holder(s) has exclusive entitlement to, it being understood that any amount of share premium paid in relation to the issue of any Share or Class of Shares or any amount of reserve allocated to any Share or Class of Shares, shall be reserved and repaid to the holder of such Share or Class of Shares, in case of a decision to repay or otherwise proceed with the reimbursement of such share premium or reserve.

5.3 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own Shares by decisions of the Board of Managers subject to the availability of funds determined by the Board of Managers on the basis of relevant Interim Accounts.

5.5 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase by the Company and subsequent cancellation of all the Shares in issue in such Class(es) of Shares. In the case of repurchases and cancellations of Classes of Shares, such repurchase and cancellations of Classes of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J). For the avoidance of doubt, no Class A Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class B Shares are outstanding; no Class B Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class C Shares are outstanding; no Class C Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class D Shares are outstanding; no Class D Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class E Shares are outstanding; no Class E Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class F Shares are outstanding; no Class F Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class G Shares are outstanding; no Class G Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class H Shares are outstanding; no Class H Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class I Shares are outstanding; no Class I Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class J Shares are outstanding.

5.6 In the event of a repurchase of a Class of Shares (in the order provided for in this article 5) for the purpose of a share capital reduction, such Class of Shares shall give right to the holders thereof pro rata to their holding in such Class of Shares to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the Board of Managers or the Sole Manager) and the holders of the repurchased Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class of Shares held by them.

5.7 Upon the repurchase of the Shares of the relevant Class of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

5.8 The Shares so repurchased shall be immediately cancelled in accordance with the requirement of the Law.

Art. 6. Shares indivisibility

6. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of Shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III. - Management

Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the Shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (hereafter the "Board of Managers").

8.2 In case of plurality of managers, the Shareholder(s) may decide to qualify the appointed managers as class A managers (the "Class A Managers") or class B managers (the "Class B Managers").

8.3 The managers need not to be Shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s).

Art. 9. Powers of the Sole Manager or of the Board of Managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the Company.

10.1 Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers.

10.2 However, if the Shareholder(s) have qualified the managers as Class A Managers or Class B Managers, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Board of Managers.

Art. 11. Delegation and Agent of the Sole Manager or of the Board of Managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the Board of Managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers may appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented, provided that in the event that the managers have been qualified as Class A Managers or Class B Managers, such quorum shall only be met if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are present. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority of the votes of the managers present or represented at such meeting.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any manager or by any person nominated by any manager or during a meeting of the Board of Managers.

Art. 13. Management Fees and Expenses.

13.1 Subject to approval by the Shareholder(s), the manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the manager(s) in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 14. Managers' Liability - Indemnification.

14.1 No manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

14.2 Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

14.3 To the full extent permitted by law, the Company shall indemnify any member of the Board of Managers, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been manager(s), officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a Shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles may be entitled.

Chapter IV. - General Meeting of Shareholders

Art. 15. Powers of the General Meeting of Shareholder(s) - Votes.

15.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

15.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

15.3 If all the Shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

15.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

15.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

15.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

15.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

Chapter V. - Business Year

Art. 16. Business Year.

16.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

16.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. Distribution Right of Shares.

17.1. Each year, from the net annual profits determined in accordance with the applicable legal provisions and accounting principles, five per cent shall be deducted and allocated to the legal reserve. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve reaches one tenth of the Company's share capital.

17.2. To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by Law and by these Articles, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed. The decision whether to distribute the Available Amount and the determination of the amount of such a distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders and in accordance with the following provisions:

a) First, the holders of Class A Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.25% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class B Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.30% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class C Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.35% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class D Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.40% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class E Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.45% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class F Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.50% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class G Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.55% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class H Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.60% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class I Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.65% of the nominal value of the Shares issued by the Company.

For the avoidance of doubt, the payments to be made under (a) are to be made on a pari passu basis between the holders of the Class of Shares.

b) After the distribution set out under a) above, all remaining income available for further distribution (the "Excess") in the Company, if any, shall be paid to the holders of Class J Shares (or if the Class J Shares has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of the Class I Shares; or if the Class I Shares has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of the Class H Shares; or the Class H Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of the Class G Shares; or if the Class G Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class F Shares; or if the Class F Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class E Shares; or if the Class E Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class D Shares; or if the Class D Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class C Shares; or if the Class C Share has been

cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class B Shares; or if the Class B Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class A Shares).

For the avoidance of doubt, the payments to be made under (b) are to be made on a pari passu basis between the holders of the Class of Shares.

For the avoidance of doubt, the mere existence of an Available Amount does not establish a claim of the Shareholders on its distribution given that, in accordance with the above mentioned provisions, any such distribution (and the determination of the amount thereof) are subject to prior Shareholders approval.

17.3 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits, share premium and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

Chapter VI. - Liquidation

Art. 18. Dissolution and Liquidation.

18.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

18.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

18.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Applicable Law

Art. 19. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Art. 20. Definition.

Available Amount	Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves as reserved in accordance with article 5.2 of the Articles and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled, to the extent this amount constitute an available reserve, but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Whereby: AA = Available Amount NP = net profits (including carried forward profits) P = any freely distributable share premium and other freely distributable reserves CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled L = losses (including carried forward losses) LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of Law or of the Articles.
Cancellation Value Per Share	Shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.
Total Cancellation Amount	Shall be an amount determined by the Board of Managers and approved by the Shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant Class of Shares unless otherwise resolved by the Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.
Interim Accounts	Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to six thousand euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-sept janvier.

Par-devant le soussigné, Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Resource Partners GP Limited, une société à responsabilité limitée constituée selon le droit de Jersey dont le siège social est situé au 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, The Channel Islands, Royaume-Uni, ici représentée par [***], [**], résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration, donnée le 26 janvier 2011.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera attachée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de "Resource Partners Holdings III S.à r.l.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 156.604, constituée en vertu d'un acte du notaire Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 27 octobre 2010, et dont les statuts (les "Statuts") furent publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 15 décembre 2010 n°2754 page 132168 (la "Société"). Les Statuts de la Société n'ont jamais été modifiés depuis sa constitution.

La partie comparante représentant l'intégralité du capital social requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes prises conformément aux dispositions de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, en vertu duquel un associé unique d'une société à responsabilité limitée exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés de la Société et les décisions de l'associé unique seront actées dans des procès-verbaux ou prises par écrit, et conformément aux dispositions de l'article 20 des Statuts:

Première résolution

L'associé unique décide de créer les catégories de parts sociales suivantes dans le capital social de la Société, avec les droits et obligations tels que décrits dans les Statuts:

- des nouvelles parts sociales de catégorie "A" ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie A");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "B" ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie B");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "C" ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie C");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "D" ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie D");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "E" ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie E");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "F" ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie F");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "G" ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie G");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "H" ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie H");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "I" ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie I"); et
- des nouvelles parts sociales de catégorie "J" ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie J").

Deuxième résolution

L'associé unique décide de réduire la valeur nominale de l'ensemble des cinq cents (500) parts sociales qu'il détient dans le capital social de la Société de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune à un euro (1,- EUR) chacune par la création de douze mille (12.000) nouvelles parts sociales ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune. Par conséquent, le capital social émis de la Société de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) sera divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune et ces parts sociales seront détenues par l'associé unique.

Troisième résolution

Suite à la réduction ci-dessus, l'associé unique décide de convertir toutes les parts sociales existantes qu'il détient dans le capital social de la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune en (i) mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Catégorie A ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, en (ii) mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Catégorie B ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, en (iii) mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Catégorie C ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, en (iv) mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Catégorie D ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, en (v) mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Catégorie E ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune; en (vi) mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Catégorie F ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune; en (vii) mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Catégorie G ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune; en (viii) mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Catégorie H ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune; en (ix) mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Catégorie I ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune et en (x) mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Catégorie J ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune.

Quatrième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de cent douze mille cinq cents euros (112.500,- EUR), afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) à cent vingt cinq mille euros (125.000,- EUR), par la création et l'émission de onze mille deux cent cinquante (11.250) nouvelles Parts Sociales de Catégorie A ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie A"), onze mille deux cent cinquante (11.250) nouvelles Parts Sociales de Catégorie B ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie B"), onze mille deux cent cinquante (11.250) nouvelles Parts Sociales de Catégorie C ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie C"), onze mille deux cent cinquante (11.250) nouvelles Parts Sociales de Catégorie D ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie D"), onze mille deux cent cinquante (11.250) nouvelles Parts Sociales de Catégorie E ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie E"), onze mille deux cent cinquante (11.250) nouvelles Parts Sociales de Catégorie F ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie F"), onze mille deux cent cinquante (11.250) nouvelles Parts Sociales de Catégorie G ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie G"), onze mille deux cent cinquante (11.250) nouvelles Parts Sociales de Catégorie H ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie H"), onze mille deux cent cinquante (11.250) nouvelles Parts Sociales de Catégorie I ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie I"), et onze mille deux cent cinquante (11.250) nouvelles Parts Sociales de Catégorie J ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie J", celles-ci étant collectivement définies ci-après avec les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie A, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie B, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie C, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie D, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie E, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie F, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie G, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie H, et les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie I, comme les "Nouvelles Parts Sociales"), chacune de ces Nouvelles Parts Sociales ayant les droits et obligations tels que décrits dans les Statuts, et étant émises avec une prime d'émission totale de sept million cent mille quatre cent neuf euros (7.100.409,- EUR).

Les Nouvelles Parts Sociales sont souscrites par Resource Partners GP Limited, le seul associé existant de la Société, comme suit:

- onze mille deux cent cinquante (11.250) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie A, entièrement libérées avec une prime d'émission totale de sept cent dix mille quarante euros quatre-vingt-dix cents (EUR 710.040,90.-),
- onze mille deux cent cinquante (11.250) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie B, entièrement libérées avec une prime d'émission totale de sept cent dix mille quarante euros quatre-vingt-dix cents (EUR 710.040,90.-),
- onze mille deux cent cinquante (11.250) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie C, entièrement libérées avec une prime d'émission totale de sept cent dix mille quarante euros quatre-vingt-dix cents (EUR 710.040,90.-),
- onze mille deux cent cinquante (11.250) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie D, entièrement libérées avec une prime d'émission totale de sept cent dix mille quarante euros quatre-vingt-dix cents (EUR 710.040,90.-),

- onze mille deux cent cinquante (11.250) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie E, entièrement libérées avec une prime d'émission totale de sept cent dix mille quarante euros quatre-vingt-dix cents (EUR 710.040,90.-),
- onze mille deux cent cinquante (11.250) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie F, entièrement libérées avec une prime d'émission totale de sept cent dix mille quarante euros quatre-vingt-dix cents (EUR 710.040,90.-),
- onze mille deux cent cinquante (11.250) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie G, entièrement libérées avec une prime d'émission totale de sept cent dix mille quarante euros quatre-vingt-dix cents (EUR 710.040,90.-),
- onze mille deux cent cinquante (11.250) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie H, entièrement libérées avec une prime d'émission totale de sept cent dix mille quarante euros quatre-vingt-dix cents (EUR 710.040,90.-),
- onze mille deux cent cinquante (11.250) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie I, entièrement libérées avec une prime d'émission totale de sept cent dix mille quarante euros quatre-vingt-dix cents (EUR 710.040,90.-), et
- onze mille deux cent cinquante (11.250) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie J, entièrement libérées avec une prime d'émission totale de sept cent dix mille quarante euros quatre-vingt-dix cents (EUR 710.040,90.-),

De telles Nouvelles Parts Sociales seront payées par voie d'apport en numéraire d'un montant total de vingt-sept million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-dix Zloty polonais (27.999.970,- PLN). La contribution globale de vingt-sept million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-dix Zloty polonais (27.999.970,- PLN) correspondant à sept million deux cent douze mille neuf cent neuf euros (7.212.909,- EUR) selon le taux de change (PLN/EUR) applicable à la date des présentes résolutions, est allouée comme suit: cent douze mille cinq cents euros (112.500,- EUR) sont alloués au capital social de la Société et sept million cent mille quatre cent neuf euros (7.100.409,- EUR) sont alloués aux comptes de prime d'émission de la Société.

La preuve de l'existence de cette contribution a été présentée au notaire soussigné.

Cinquième résolution

L'associé unique décide de modifier la clause d'objet social actuelle de la Société contenue à l'article 2 des Statuts, afin qu'elle soit rédigée ainsi:

"Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

- d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;
- d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et / ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;
- d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;
- de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la loi luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;
- d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;
- de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté, y compris, sans limitation, une garantie et une sûreté en vue de l'exécution des obligations et du paiement de sommes d'argent (y compris en capital, de la somme principale, des primes, des dividendes, des intérêts, des commissions, des charges, des remises et tout coût ou dépense relatif à des actions ou des titres) par toute personne y compris, sans limitation, toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou est associé à la Société dans certaines activités ou partenariat, sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie (quelle soit directe ou indirecte) et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation (y compris, sans limitation, en avançant de l'argent, en acquérant ou en souscrivant à des parts ou tout autre titre et par l'acquisition de biens ou services), d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;
- d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

- de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

- d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

- d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Conseil de Gérance estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la loi luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la loi luxembourgeoise ne soit obtenue."

Sixième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'associé unique décide de refondre entièrement les Statuts afin de refléter les décisions ci-dessus et d'ajouter des dispositions spécifiques concernant le rachat des parts sociales de la Société et les droits et obligations attachés à ces parts sociales, de telle sorte que les Statuts seront rédigés comme suit:

Titre I^{er} . - Forme, Nom, Siège Social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme - Dénomination.

1. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Resource Partners Holdings III S.à r.l." qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

Art. 2. Siège Social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique (comme définit ci-dessous) ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société (comme définit ci-dessous) est autorisé à transférer le siège de la Société dans la ville de Munsbach.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Objet.

3.1 Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.1.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et / ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.1.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.1.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la loi luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou

non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.1.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.1.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté, y compris, sans limitation, une garantie et une sûreté en vue de l'exécution des obligations et du paiement de sommes d'argent (y compris en capital, de la somme principale, des primes, des dividendes, des intérêts, des commissions, des charges, des remises et tout coût ou dépense relatif à des actions ou des titres) par toute personne y compris, sans limitation, toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou est associé à la Société dans certaines activités ou partenariat, sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie (quelle soit directe ou indirecte) et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.1.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation (y compris, sans limitation, en avançant de l'argent, en acquérant ou en souscrivant à des parts ou tout autre titre et par l'acquisition de biens ou services), d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.1.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.1.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.1.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.1.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Conseil de Gérance estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

3.2 ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la loi luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la loi luxembourgeoise ne soit obtenue.

Art. 4. Durée.

4. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

Art. 5. Capital Social.

5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR) représenté par:

- a. douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie A (les "Parts Sociales de Catégorie A");
 - b. douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie B (les "Parts Sociales de Catégorie B");
 - c. douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie C (les "Parts Sociales de Catégorie C");
 - d. douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie D (les "Parts Sociales de Catégorie D");
 - e. douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie E (les "Parts Sociales de Catégorie E");
 - f. douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie F (les "Parts Sociales de Catégorie F");
 - g. douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie G (les "Parts Sociales de Catégorie G");
 - h. douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie H (les "Parts Sociales de Catégorie H");
 - i. douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie I (les "Parts Sociales de Catégorie I"); et
 - j. douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie J (les "Parts Sociales de Catégorie J");
- avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Sans préjudice d'autres désignations utilisées dans les Statuts, les Parts Sociales de Catégorie A à J seront définies ci-après comme les "Catégories de Parts Sociales" et individuellement une "Catégorie de Parts Sociales"; et ensemble, toutes

les parts sociales des Catégories de Parts Sociales seront définies comme les "Parts Sociales" et individuellement une "Part Sociale". Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les "Associés" et individuellement un "Associé".

Les caractéristiques des Parts Sociales sont résumées dans ces Statuts.

5.2 En supplément du capital social, la Société pourra avoir des comptes de prime d'émission ou tous autres comptes de réserve, sur lesquels toute prime versée en rapport avec toute Part Sociale ou Catégorie de Part Sociale ou toute réserve allouée à toute Part Sociale ou Catégorie de Part Sociale est transférée et sur le solde desquels le(s) Associé(s) correspondant(s) ont des droits exclusifs, étant entendu que tout montant de prime d'émission versée en rapport avec l'émission de toute Part Sociale ou Catégorie de Part Sociale ou tout montant de réserve alloué à toute Part Sociale ou Catégorie de Part Sociale sera réservé et remboursé au détenteur de ladite Part Sociale ou ladite Catégorie de Part Sociale, en cas de décision de remboursement ou autre procédé de remboursement de ladite prime d'émission ou réserve.

5.3 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée selon la manière requise pour la modification des présents Statuts.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales par décisions du Conseil de Gérance sous réserve de la disponibilité des fonds déterminée par le Conseil de Gérance sur la base des Comptes Intérimaires pertinents.

5.5 Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de Catégories de Parts Sociales en ce compris l'annulation d'une ou plusieurs Catégories de Parts Sociales entière(s) par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises dans de telle(s) Catégorie(s) de Parts Sociales. Dans le cas de rachats et d'annulations de Catégorie de Parts Sociales, de tels annulations et rachats de Catégorie de Parts Sociales devront être réalisés dans l'ordre alphabétique inversé (commençant par la Catégorie J). Pour éviter tout doute, aucune Part Sociale de Catégorie A ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie B en cours; aucune Part Sociale de Catégorie B ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie C en cours; aucune Part Sociale de Catégorie C ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie D en cours; aucune Part Sociale de Catégorie D ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie E en cours; aucune Part Sociale de Catégorie E ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie F en cours; aucune Part Sociale de Catégorie F ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie G en cours; aucune Part Sociale de Catégorie G ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie H en cours; aucune Part Sociale de Catégorie H ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie I en cours; aucune Part Sociale de Catégorie I ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie J en cours.

5.6 Dans les cas d'un rachat d'une Catégorie de Parts Sociales (dans l'ordre prévu dans le présent article 5) en vue de procéder à une réduction du capital social de la Société, les détenteurs d'une telle Catégorie de Parts Sociales ont droit au Montant Disponible au prorata de leur participation dans cette Catégorie de Parts Sociales (avec la limite cependant du Montant d'Annulation Total tel que déterminé par le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique) et les détenteurs de Parts Sociales de la Catégorie de Parts Sociales rachetée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque Part Sociale de la Catégorie de Part Sociale appropriée détenue par eux.

5.7 La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et exigible par la Société dès le rachat des Parts Sociales de la Catégorie de Parts Sociales appropriées.

5.8 Les Parts Sociales rachetées devront être immédiatement annulées en accord avec les exigences fixées par la Loi.

Art. 6. Indivisibilité des Parts Sociales.

6. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des Parts Sociales.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre III. - Gérance

Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des Associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le "Gérant Unique". En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.2 En cas de pluralité de gérants, les Associés pourront désigner les gérants nommés comme gérants de catégorie A (les "Gérants de Catégorie A") ou gérants de catégorie B (les "Gérants de Catégorie B").

8.3 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

Art. 9. Pouvoirs du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la Société.

10.1 Vis-à-vis des tiers, la Société sera, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

10.2 Toutefois, si les Associés ont désigné les gérants comme Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil de Gérance.

Art. 11. Délégation et Agent du Gérant Unique et du Conseil de Gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance déterminera les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du Conseil de Gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout gérant. Le Conseil de Gérance pourra nommer un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un gérant pourra également nommer par téléphone un autre gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée et, dans l'hypothèse où les gérants sont désignés en tant que Gérant de Catégorie A et Gérant de Catégorie B, le quorum ne sera satisfait que si au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B sont présents. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple des présents ou représentés.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signés par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux réunions.

12.8 Des extraits seront certifiés par un gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Art. 13. Rémunération et Dépenses.

13.1 Sous réserve de l'approbation des Associés, les gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 14. Responsabilité des Gérants - Indemnisation.

14.1 Les gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

14.2 Les gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

14.3 Dans la mesure de ce qui est permis par la loi, la Société indemniserà tout membre du Conseil de Gérance, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur

auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de gérant(s), de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Titre IV. - Assemblée Générale des Associés

Art. 15. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Associés - Votes.

15.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

15.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de Parts Sociales détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de Parts Sociales détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

15.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans convocation préalable.

15.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

15.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote par écrit.

15.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

15.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

Titre V. - Exercice Social

Art. 16. Exercice Social.

16.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

16.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Droit de Distribution des Parts Sociales.

17.1 Chaque année, sur les profits annuels nets déterminés conformément aux dispositions légales et principes comptables applicables, cinq pour cent (5%) seront déduits et placés sur un compte de réserve légale. Cette déduction cesse d'être obligatoire quand une telle réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

17.2 Dans la mesure où des fonds sont disponibles au niveau de la Société pour la distribution et dans la mesure permise par la Loi et par ces Statuts, le Conseil de Gérance proposera que l'argent disponible soit distribué. La décision de distribuer le Montant Disponible et la détermination du montant d'une telle distribution sera prise par un vote majoritaire des associés et conformément aux dispositions suivantes:

a. Premièrement, les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A auront le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,25% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,30% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie C auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,35% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie D auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,40% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie E auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,45% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie F auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,50% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie G auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,55% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie H auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,60% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie I auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,65% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société.

Afin d'éviter tout doute, les paiements à réaliser sous (a) doivent se faire sur une base pari passu entre tous les détenteurs de Catégories de Parts Sociales.

b. Après la distribution définie en (a) ci-dessus, tout Montant Disponible pour distribution ("Excédent") dans la Société, s'il y en a, sera payé aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie J (ou si les Parts Sociales de Catégorie J ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie I; ou si les Parts Sociales de Catégorie I ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie H; ou si les Parts Sociales de Catégorie H ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie G; ou si les Parts Sociales de Catégorie G ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie F; ou si les Parts Sociales de Catégorie F ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie E; ou si les Parts Sociales de Catégorie E ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie D; ou si les Parts Sociales de Catégorie D ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie C; ou si les Parts Sociales de Catégorie C ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B; ou si les Parts Sociales de Catégorie B ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A).

Afin d'éviter tout doute, les paiements à réaliser sous (b) doivent se faire sur une base pari passu entre les détenteurs de Catégories de Parts Sociales.

Afin d'éviter tout doute, la simple existence d'un Montant Disponible n'établit pas l'existence d'un droit pour les Associés à sa distribution étant donné que, en conformité avec les dispositions mentionnées ci-dessus, une telle distribution (et la détermination de son montant) est sujette à l'approbation préalable des Associés.

17.3 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant Unique ou, en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation des comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés, de la prime d'émission et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à une réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'Associé(s).

Titre VI. - Liquidation

Art. 18. Dissolution et Liquidation.

18.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

18.2 La liquidation de la Société sera décidée par une assemblée générale des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

18.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. - Loi Applicable

Art. 19. Loi Applicable.

19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Art. 20. Définitions.

Comptes Intérimaires	signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires appropriée.
Date des Comptes Intérimaires	signifie la date pas avant huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Catégorie de Parts Sociales appropriée.
Montant d'Annulation Total	signifie le montant déterminé par le Conseil et approuvé par les Associés sur base de Comptes Intérimaires correspondants. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Catégories J, I, H, G, F, E, D, C, B et A sera le Montant Disponible de la Catégorie correspondante au moment de l'annulation de cette Catégorie appropriée sauf en cas de décision contraire des Associés prise de la manière prévue pour la modification des Statuts pour autant, cependant, que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.
Montant Disponible	signifie le total des bénéfices nets de la Société (incluant les profits reportés) accru par (i) toute prime d'émission disponible et d'autres réserves disponibles telles que réservées en accord avec l'article 5.2 des présents Statuts et (ii) selon le cas par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale touchant à la Catégorie de Parts Sociales devant être annulés, dans la mesure où ce montant constitue un montant disponible, mais réduit par (i) toutes pertes (pertes reportées incluses) et (ii) toutes sommes devant être placées dans une réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou de ces Statuts, chaque fois comme exposé

dans les Comptes Intérimaires concernés (afin d'éviter tout doute, sans quelconque double calcul) pour que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Par lequel:

AA = le Montant Disponible

NP = bénéfices nets (incluant des profits reportés)

P = toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables

CR = le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale touchant à la Catégorie de Parts Sociales devant être annulée

L = pertes (pertes reportées incluses)

LR = toutes sommes devant être placées dans des réserves conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts.

Valeur d'Annulation par Part Sociale

sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la Catégorie de Parts Sociale devant être rachetées et annulées.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, en raison du présent acte, s'élève à environ six mille Euro.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français et qu'à la requête de la partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par ses nom, prénom, état civil et résidence, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 31 janvier 2011. Relation: LAC/2011/4825. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 10 février 2011.

Référence de publication: 2011023701/1009.

(110028348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2011.

PCC Finance Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 76, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 95.820.

Le Bilan au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011043359/10.

(110049001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Sea Launch S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 156.496.

Il est porté à la connaissance de tous que M. Dennis A. Shomko a démissionné de sa fonction de gérant de la société avec effet au 1^{er} février 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011043383/12.

(110048952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Red Sea S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 115.011.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011043374/9.

(110048615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Ressources, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 72.784.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011043375/10.

(110049024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Roksper Lux s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 125.347.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011043378/10.

(110049067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Shinkin Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 142.391.

Les Comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2011.

Jean-Pierre Baccus

Gérant

Référence de publication: 2011043385/12.

(110048869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Shinkin Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 142.391.

Les Comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2011.

Jean-Pierre Baccus

Gérant

Référence de publication: 2011043386/12.

(110048870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Snera Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 121.361.

Par la présente, Alter Domus, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en sa qualité de domiciliataire, dénonce, avec effet au 19 mars 2011, le siège social de la société Snera Lux S.à r.l. immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121 361.

Luxembourg, le 22 mars 2011.

Alter Domus

Représentée par Gérard Becquer

Référence de publication: 2011043387/12.

(110049059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

PCC European Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 76, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 95.983.

Le Bilan au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011043358/10.

(110048999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

**EKIAM S. à r. l. & Cie. C.T. Erste S.e.c.s., Société en Commandite simple,
(anc. INNCONA S.à r.l. & Cie. Quatre cent huitième (408.) S.e.c.s.).**

Siège social: L-6720 Grevenmacher, 16, rue de l'Église.

R.C.S. Luxembourg B 149.798.

Durch Einschreibebriefe vom 11.11.2010 wurden die Gesellschafter der "EKIAM S. à r. l. & Cie C.T. Erste S.e.c.s.", vormals INNCONA S.à r.l. & Cie Quatre cent huitième (408.) zu einer außerordentlichen Gesellschafterversammlung einberufen, welche am 10.12.2010, um 10.00 Uhr in den Geschäftsräumen der EKIAM Management S.à r.l., geschäftsansässig 16, rue de l'Église, L-6720 Grevenmacher stattfinden sollte. Die Komplementärin weigerte sich mit Schreiben vom 19.11.2010 die Gesellschafterversammlung durchzuführen.

Die Tagesordnung der außerordentlichen Gesellschafterversammlung lautete wie folgt:

Tagesordnung:

1. Auflösung der Gesellschaft
2. Ernennung des Liquidators
3. Verschiedenes.

Gegen den Geschäftsführer der Komplementärin, der EKIAM Management S.à r.l. betreibt der allein stimmberechtigte Kommanditist der Gesellschaft ein Klageverfahren vor dem Landgericht Stade in Deutschland, Geschäftszeichen 4 O 415/10, wegen Falschberatung im Zusammenhang mit der Gründung der Gesellschaft. Wegen der damit einhergehenden Interessenkollision und der Weigerung der Komplementärin, das Liquidationsverfahren zu betreiben, beschließt die Gesellschaft durch den allein stimmberechtigten Kommanditisten am 05.01.2011 Folgendes:

Die Versammlung benennt ein Büro und zwar:

zum Vorsitzenden Ass. Jur. Peter Seidel, expert comptable mit Berufsadresse in 7, Am leweschten Flouer, L-6691 Moersdorf,

zum Schriftführer RA Martin Seidel, Rechtsanwalt mit Berufsadresse in D-Wallstrasse 16, 40213 Düsseldorf,

zum Stimmzähler RA Dr. Winfried Niggemeyer, Rechtsanwalt mit Berufsadresse in D-Stefan-George-Straße, 13, 54295 Trier.

A.- Der Vorsitzende erklärt die Sitzung in dessen Geschäftsräumen eröffnet am 05.01.2011 um 11.00 Uhr.

Aus einer vom Büro erstellten Anwesenheitsliste geht die Zahl der Gesellschafter, die in gegenwärtiger Versammlung zugegen oder rechtlich vertreten sind sowie die Zahl der Anteile die sie halten, hervor. Diese Anwesenheitsliste ist vom Büro und den Gesellschaftern respektiv deren Vertretern unterzeichnet. Ebenso sind die Vollmachten vom Büro parapiert. Es sind alle stimmberechtigten Gesellschafter anwesend.

B.- Die Gesellschafterversammlung, welche mittels Einschreibebriefe an alle Gesellschafter vom 11.11.2010 mitsamt Tagesordnung einberufen wurde, und im Einverständnis aller stimmberechtigten Gesellschafter auf den 05.01.2011 verlegt wurde, ist rechtsgültig einberufen.

C.- Die Tagesordnung sieht folgende Punkte vor:

Tagesordnung:

1. Auflösung der Gesellschaft
2. Ernennung / Bestätigung des Liquidators
3. Verschiedenes.

Nach Diskussion, nimmt die Generalversammlung einstimmig und über jeden Punkt einzeln folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, die EKIAM S. à r.l. & Cie C.T. Erste S.e.c.s., mit Gesellschaftersitz in L-6720 Grevenmacher, mit sofortiger Wirkung aufzulösen (mis en liquidation avec effet Immédiat).

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, mit sofortiger Wirkung als Liquidator Ass. Jur. Peter Seidel, expert comptable mit Berufsadresse in 7, Am leweschten Flouer, L-6691 Moersdorf der Gesellschaft zu ernennen (Art. 6 Abs. 4 der Statuten). Die ursprünglich hierfür vorgesehene Komplementärin wird aus Gründen der Interessenkollision und wegen Störung des Vertrauensverhältnisses nicht eingesetzt.

Dritter Beschluss

Die Gesellschafterversammlung ersucht den Liquidator dringlich den Liquidationsbeschluss im Handelsregister zu hinterlegen und dessen Veröffentlichung im Mémorial C zu beantragen.

Nachdem kein weiterer Punkt mehr angeschnitten wurde, ist Gesellschafterversammlung um 12.00 Uhr für beendet erklärt worden.

Hiesiges Protokoll ist während der Gesellschafterversammlung in Luxemburg den 05.01.2011 gefertigt worden.

Rechtsanwälte Ricken und Partner GbR
Wallstraße 16, D-40213 Düsseldorf
Unterschriften

Référence de publication: 2011025202/60.

(110029392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Octal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 81.808.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)
Signature

Référence de publication: 2011041556/11.

(110046109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2011.

Delta Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 1, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 136.447.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement, tenue en date du 18 mars 2011, qu'il a été décidé:

- 1) La démission des fonctions d'administrateurs:
 - de la société de droit gibraltar CARTERTON HOLDINGS LTD, enregistrée dans le Registrar of Companies of Gibraltar sous le matricule 103784;
 - de Monsieur Markus MÖLLER.
- 2) La révocation des fonctions d'administrateur de la société de droit luxembourgeois Luxembourg TRUST SERVICES SARL, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le matricule B131221;
- 3) La nomination aux fonctions d'administrateurs:
 - de Me Alain LORANG, avocat à la Cour, né le 31 mars 1959 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement à 41, avenue du X Septembre L-2551 Luxembourg, avec effet au 18 mars 2011.

- de Me Marie-Béatrice WINGERTER DE SANTEUL, avocat à la Cour, née le 17 décembre 1969 à Laxou (France), demeurant professionnellement à 41, avenue du X Septembre L-2551 Luxembourg, avec effet au 18 mars 2011

- de Me Edouard BUBENICEK, avocat, né le 4 mars 1983 à Nantes (France), demeurant professionnellement à 41, avenue du X Septembre L-2551 Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2011.

4) Le transfert du siège social de la société DELTA INVESTISSEMENTS au 1, rue des Dahlias, L-1411 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 mars 2011.

Pour l'extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2011046097/27.

(110050254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2011.

Tabit S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 150.753.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2011.

Luxembourg Financial Group A.G.

Signatures

Référence de publication: 2011043118/13.

(110048508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2011.

Tembec Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 71.417.589,00.

Siège social: L-5884 Hesperange, 300C, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 100.077.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 11/06/2004

Le bilan et l'annexe au 25 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Tembec Luxembourg S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011043119/13.

(110048492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2011.

Themark Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 66.848.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011043120/10.

(110048330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2011.

Foncière de Pantin, Société Anonyme.

Siège social: L-7213 Bereldange, 8, am Becheler.

R.C.S. Luxembourg B 80.181.

L'an deux mil onze, le huit février.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "FONCIERE DE PANTIN", avec siège social à L-1840 Luxembourg, 47, boulevard Joseph II,

constituée suivant acte reçu par Maître Martine DECKER, alors notaire de résidence à Wiltz, agissant en remplacement du notaire instrumentant, alors de résidence à Luxembourg-Eich en date du 10 janvier 2001, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 679 du 27 août 2001, modifié pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 juin 2010, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1324 du 28 juin 2010,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 80.181.

L'assemblée est ouverte à 14.15 heures sous la présidence de Monsieur Paul WEILER, employé privé, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Nadine GLOESENER, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Philippe MORENO, éditeur, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1.- Transfert du siège social vers L-7213 Bereldange, 8, Am Becheler.
- 2.- Modification de la première phrase de l'article 2 des statuts.
- 3.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Unique résolution

L'assemblée générale transfère le siège social vers L-7213 Bereldange, 8, Am Becheler et modifie en conséquence la première phrase de l'article 2 des statuts comme suit:

« **Art. 2. (1^{re} phrase).** Le siège social est établi dans la Commune de Walferdange.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.30 heures.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société à environ 800,- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. WEILER, N. GLOESENER, P. MORENO, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 09 février 2011. Relation: LAC/2011/6658 Reçu 75,- € (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 14 février 2011.

Référence de publication: 2011024665/57.

(110029349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2011.

Immobilière Nicole S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2266 Luxembourg, 6, rue d'Oradour.
R.C.S. Luxembourg B 68.548.

—
Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date 18/11/2010

Est nommé commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Hans Thomas DREHER, Monsieur Karl Ludwig HORN, né le 24.07.1947 à Niedermarsberg (D), demeurant à D-80805 MÜNCHEN, Hollandstrasse 2.

La durée de mandat est de 6 ans.

Itzig, le 31 décembre 2010.

Pour extrait conforme et sincère

Référence de publication: 2011043312/13.

(110049153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

INTERGIN Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 47.115.

—
Le bilan de la société au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011043317/12.

(110048893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

INTERGIN Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 47.115.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 mars 2011

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg et de Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Luxembourg, le 25 mars 2011.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011043318/18.

(110048894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2011.

Krotz S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 44.095.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2011.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011042017/11.

(110047737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2011.
